



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS_ FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

Annexe à la déclaration liminaire du CT du 17 janvier 2019

Questions de l'USD-FO	Observations complémentaires, le cas échéant, de l'USD-FO	Réponses de l'administration
01 - Le ministre avait évoqué la possibilité de monter le recrutement à 900 agents. Cette piste est-elle abandonnée ?		
02 - A quel niveau et comment allez-vous calibrer les postes dans tous les services qui verront leur charge de travail exploser ?	Dans votre projet, vous n'évoquez pas les divisions. Pourtant, les chefs divisionnaires ont plus que jamais besoin d'adjoints et de chefs de secrétariat ! Les services qui vont connaître un accroissement conséquent de leurs effectifs devront connaître également un renforcement et un repyramidage des emplois d'encadrement.	
03 - Est-il correct d'annoncer un recrutement exceptionnel de 65 agents sans concours en 2018 pour finalement en compter presque le		

double en 2019 ?		
04 - Considérerez-vous les stagiaires de la dernière session de contrôleur comme une variable d'ajustement en matière d'effectifs ?		
05 - Est-il logique de voir débarquer un cabinet d'audit lié aux concessionnaires de site pour proposer des solutions favorisant les process privés par rapport la réglementation communautaire ?	Sans parler du coût exorbitant des préconisations formulées.	
06 - Certifiez-vous que tous les agents pourront partir en congé normalement ?	Ce n'est pas à eux d'être tributaires d'un calendrier non maîtrisé.	
07 - Est-il sérieusement envisageable de faire reporter dans un délai très court la charge de formation sur les chefs de service, les chefs de pôles et les collègues en poste dans des services qui seront très lourdement sollicités en termes de gestion et de contrôle ?	Il est en effet plus qu'inquiétant de voir valider un process de formation express des agents recrutés sans évaluation régulière ni contrôle de connaissances.	
08 - Votre vision du Brexit prévoit la création de 2 services en surveillance et 2 services en opérations commerciales, le renforcement de 34 services CO ou SU. Tous ces services seront-ils accessibles dans un premier temps par enquête afin de permettre aux agents des DI d'opter pour ces nouveaux services ?		

<p>09 - Où sont les abondements pour les services support qui sont déjà à saturation ?</p>	<p>- Le Brexit entraînant une augmentation notable de la charge de travail, des mesures d'accompagnement doivent, selon notre organisation, être mises en place pour les personnels exposés.</p>	
<p>10 - Vous avez détaillé les sites et les services impactés mais curieusement vous n'évoquez pas les résidences administratives. Allez-vous fermer des services pour ouvrir les autres ?</p>	<p>Cette manière de procéder nous laisse croire que tout est pensé pour éviter de verser des indemnités de restructuration et que vous enverrez des agents travailler plus loin en vous exonérant de participer à leur défraiement.</p>	
<p>11 - Si un service perd des effectifs, estimez-vous logique que le chef de service perde ses primes ?</p>	<p>Nous exigeons le process mis en place à la DGFIP, à savoir la garantie de rémunération qui se superpose à l'augmentation d'échelon. Pour être très concret, à la DGFIP le changement d'échelon s'ajoute à la garantie au contraire en douane ça vient en déduction).</p>	
<p>12 – Ne prenez vous trop en compte les impératifs des autorités britanniques et des concessionnaires privés ?</p> <p>Vous partez du postulat que des agents de l'UKBF travaillent en France, y aura-t-il une réciprocité ?</p>		

<p>13 - Au sujet des aménagements des services et des sites de contrôles, qu'en est-il de l'utilisation des fonds européens débloqués pour le BREXIT ? Quelles sont les enveloppes dont nous vous demandons de nous communiquer le détail des répartitions ?</p>		
<p>14 - Pourquoi les objectifs LCF, des DI les plus impactées, Hauts de France ou Normandie..., ne prennent-ils pas en compte le Brexit ?</p>	<p>L'Administration sait pourtant bien s'en servir... surtout lorsqu'il s'agit de supprimer des effectifs !</p>	
<p>15 - Quel tour de passe-passe, allez-vous utiliser pour faire travailler des agents OP/CO en semaine, le week-end, la nuit et les jours fériés ? Quels seront les mécanismes de reconnaissance de la pénibilité ?</p>		
<p>16 - La question du groupage n'est jamais évoquée dans les documents. Quelles sont les modalités applicables à ce transport difficilement cohérent avec la notion de frontière intelligente ?</p>		
<p>17 – Quelle est votre réaction suite à l'annonce du PDG d'Eurotunnel refusant d'avoir un bureau OP/CO à mi-distance du Tunnel et du port de Calais ?</p>		
<p>18 - Dans le cadre des contrôles des marchandises SPS, les agents surveillance de Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen et Dieppe</p>		

<p>apprécieront votre proposition du point 2-2 de la fiche 2 a...</p>		
<p>19 Pensez-vous raisonnablement envoyer des agents dans des gares anglaises par l'Eurostar ? Et avez-vous l'accord des autorités britanniques pour utiliser ce process ?</p>		
<p>20 - Vous évoquez la création d'un groupe motard à Boulogne-sur-mer alors qu'un groupe existe déjà à Dunkerque. M. le président, expliquez nous la motivation de cette création à Boulogne-sur-mer.</p>	<p>L'USD-FO refuse catégoriquement quelle se fasse au détriment de Dunkerque !</p>	
<p>21 - Pensez-vous humainement raisonnable de créer une BSE travaillant H24 avec un effectif sous calibré de 56 agents, là ou il en faudra le double ?</p>	<p>Vous souhaitez localiser cette nouvelle unité dans les locaux de l'actuelle BSI éloignée de 15 km. du port transmanche, ce n'est pas viable. Concernant le service OP/CO vous ferez travailler le bureau H24 avec seulement 25 agents, là aussi votre proposition est sous dimensionnée et non viable !</p>	
<p>22 - Jugez-vous cohérent de payer les heures de nuit et de dimanche d'une obole non revalorisée depuis des années ?</p>		
<p>23 - Qui assurera la mission de la BSIG du Tunnel qui était chargée du renfort aux autres</p>		

unités ?		
----------	--	--

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 01.47.70.31.21 - 01.45.23.43.18 📠 01.48.24.33.96

Adresses e-mail : fodouanes@gmail.com - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info